



FFvolley

**COMMISSION CENTRALE DES ORGANISATIONS
COMMISSION CENTRALE SPORTIVE
(réunion télématique)
PROCES-VERBAL N°3 DU 17 MARS 2020**

SAISON 2019/2020

Présents :

Alain de FABRY (Vice-Président du secteur Sportif), Michel COZZI, Claude GANGLOFF, Gérald HENRY, Jean-Pierre MELJAC (Président de la CCS), Thierry MINSSEN, Yves MOLINARIO, Patrick OCHALA

Excusé :

Jacques TARRACOR

Assistent :

Johan SOUMY (Attaché à la CCO), Boris DEJEAN (Attaché à la CCS)

Au regard de la situation sanitaire, le Bureau Exécutif réuni ce jour a pris les décisions ci-dessous concernant les organisations suivantes à savoir :

1.1 - ANNULATION des **2 FINALES CDF M20 prévues du 11 au 13 avril 2020**. Les organisateurs (Longueau Amiens Métropole Volley-Ball et le SMOC Saint Jean de Braye) précédemment désignés sont interrogés par la CCO sur l'éventualité d'un **report envisagé de ces manifestations du 5 au 7 juin 2020**.

1.2 - ANNULATION des **VOLLEYADES M14 féminines et M15 masculines** prévues du 1^{er} au 3 mai 2020. L'organisateur (Vitrolles) précédemment désigné est interrogé par la CCO sur l'éventualité d'un **report envisagé de ces manifestations du 3 au 5 juillet 2020**.

1.3 - ANNULATION des **VOLLEYADES M12 féminines et M13 masculines** prévues du 30 mai au 1^{er} juin 2020. L'organisateur (Ligue Régionale Rhône Alpes) précédemment désigné est interrogé par la CCO sur l'éventualité d'un **report envisagé de ces manifestations du 19 au 21 juin 2020**.

1.4 - ANNULATION des **2 FINALES CDF M13 prévues du 8 au 10 mai 2020**. Les organisateurs (L'Entente Saint-Chamond Volley et le Vincennes Volley Club) précédemment désignés sont interrogés par la CCO sur l'éventualité d'un **report envisagé de ces manifestations du 26 au 28 juin 2020**.

Le Président de la CCS
Jean-Pierre MELJAC

Le Vice-Président du secteur Sportif
Alain de FABRY

Adopté par le Conseil d'Administration du 25/04/2020
Date de diffusion : 18/03/2020 (AA) puis 29/04/2020 (VD)
Auteur : Alain de FABRY